

Le [CONSEIL REGIONAL OCCITANIE](#) / T : 04.67.22.80.00 a officialisé, le 22 novembre, la liste des nouveaux chantiers qu'elle co-financera au titre de son plan Marshall du BTP dans les 5 départements de l'ex-LR. Celle-ci a été arrêtée lors de la dernière commission permanente tenue à Montpellier, le 18 novembre. Ce plan Marshall du BTP sera doté de 800 M€ sur la mandature. www.laregion.fr